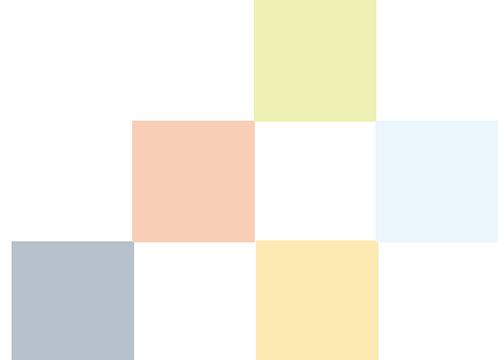


PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

L'égalité des chances une volonté partagée



Le mot des élus

Attentive aux besoins de l'enfant, à sa réussite éducative et son bien-être, la Municipalité d'Aurillac s'est inscrite dans une démarche volontariste en mettant l'éducation au cœur de ses priorités. À ce titre, elle reste particulièrement vigilante à offrir le meilleur cadre éducatif possible à tous les enfants scolarisés dans les écoles de la commune, dans le respect de la citoyenneté et de la laïcité.

Le Projet Éducatif Territorial (P.E.D.T.) est la traduction concrète de notre volonté d'organiser, dans le respect des compétences de chacun des membres de la communauté éducative, la complémentarité des temps éducatifs. Il est un outil indispensable pour garantir la réussite de tous les enfants.

Grâce au professionnalisme de notre service éducation, de nos centres sociaux et de tous les acteurs du monde éducatif, ce P.E.D.T., inscrit dans la durée et évolutif, s'articule autour de trois axes : la volonté de proximité, la recherche permanente de cohérence et l'ambition d'excellence.

En effet, nous restons déterminés à assurer une parfaite articulation entre rythmes scolaires et rythmes de l'enfant et à leur garantir sur l'ensemble de la journée scolaire des offres et qualité de service optimales.

Animés par le désir de niveler les différences sociales par le biais des loisirs et de la culture, nous nous sommes engagés dans une posture éducative partagée, visant à favoriser l'accès pour tous à une citoyenneté active.

L'ambition de l'équipe municipale reste l'égalité des chances et sa volonté l'épanouissement de nos enfants.

Pierre MATHONIER

Maire d'Aurillac

Claudine FLEY

Adjointe au Maire
Éducation, Enfance
et Petite enfance

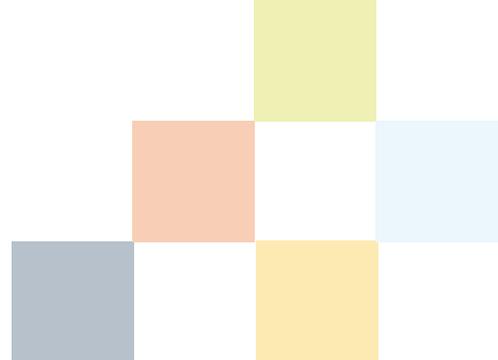
Josiane COSTES

Conseillère déléguée
à l'Éducation.



Sommaire

Préambule	Page 5
I - Périmètre et public du PEDT	Page 7
A - Territoire concerné	
B - Organisation de la semaine	
C - Tarification	
D - Organisation des services d'accueil de loisirs	
E - Communication aux familles	
II - État des lieux et diagnostic	Page 10
A - Activités périscolaires et extrascolaires	
B - Secteur de la Petite Enfance	
C - L'enfance	
D - Les axes du projet d'éducation par le sport	
III - Objectifs éducatifs du PEDT	Page 14
A - Orientations générales du PEDT	
B - Effets attendus	
IV - Articulation du PEDT avec les dispositifs existants et les partenaires	Page 15
A - Dispositifs existants	
B - Implications des services municipaux	
C - Le Centre Communal d'Action Sociale	
D - Les Centres Sociaux	
E - Partenaires institutionnels et associatifs	
V - Activités proposées dans le cadre du PEDT	Page 17
VI - L'accompagnement des personnels	Page 18
VII - Modalités de pilotage et évaluation du dispositif	Page 19
Conclusion	Page 20
Annexes au PEDT	Page 21



En cohérence avec sa politique éducative volontariste et dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux temps éducatifs périscolaires, la Ville d'Aurillac a souhaité élaborer un **Projet Éducatif Territorial (PEDT)**, avec pour ambition **l'égalité des chances**.

Le PEDT s'inscrit dans la continuité du Projet Éducatif Local.

Il a vocation à :

- **Proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité pour tous ses temps de vie, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs.**
- **Favoriser l'épanouissement et la réussite scolaire et éducative de chacun .**
- **Mobiliser toutes les ressources de la chaîne éducative du territoire.**

Le droit à l'éducation pour tous et le principe d'égalité des chances sont des valeurs partagées dans la co-construction du projet éducatif Aurillac.

La réussite scolaire de tous passe par une offre éducative de qualité, équitable pour l'ensemble des quartiers de la ville d'Aurillac.

L'élaboration du projet de la ville d'Aurillac s'inscrit dans une démarche globale prenant en compte tous les temps de vie de l'enfant (scolaire, péri et extrascolaire, familial). Une coopération de tous les acteurs éducatifs intervenant auprès de l'enfant constitue un enjeu majeur pour sa réussite éducative, scolaire .

La circulaire du Ministre de l'Éducation Nationale n° 2013-142 du 15 octobre 2013 rappelle cette nécessité de renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires :

« Améliorer les résultats du système éducatif pour les élèves et pour le pays et rebâtir une École juste pour tous et exigeante pour chacun, qui soit un lieu de réussite, d'autonomie et d'épanouissement, sont des objectifs au cœur du projet de refondation de l'École.

Pour garantir la réussite de tous, l'École se construit avec la participation des parents. Cet objectif requiert une approche globale de l'élève dans son environnement et se fonde sur un projet partagé avec l'ensemble de la communauté éducative et de ses partenaires. La prise en compte des attentes et des difficultés des parents est un facteur important de leur implication. Elle nécessite une démarche volontariste dans leur direction. »

La ville d'Aurillac dans le cadre de son Projet Éducatif a pour ambition de définir les orientations et les objectifs prioritaires communs aux différents partenaires éducatifs, de veiller à la cohérence et à la complémentarité des activités proposées.

Le PEDT s'inscrit dans le rassemblement de toutes les forces éducatives afin de proposer à chaque enfant un avenir et ainsi, continuer à faire de l'éducation une priorité.

Si le Projet Éducatif de Territoire est élaboré suite à la mise en œuvre des nouveaux temps scolaires, son ambition bien plus large, va au-delà des seuls nouveaux temps éducatifs périscolaires.

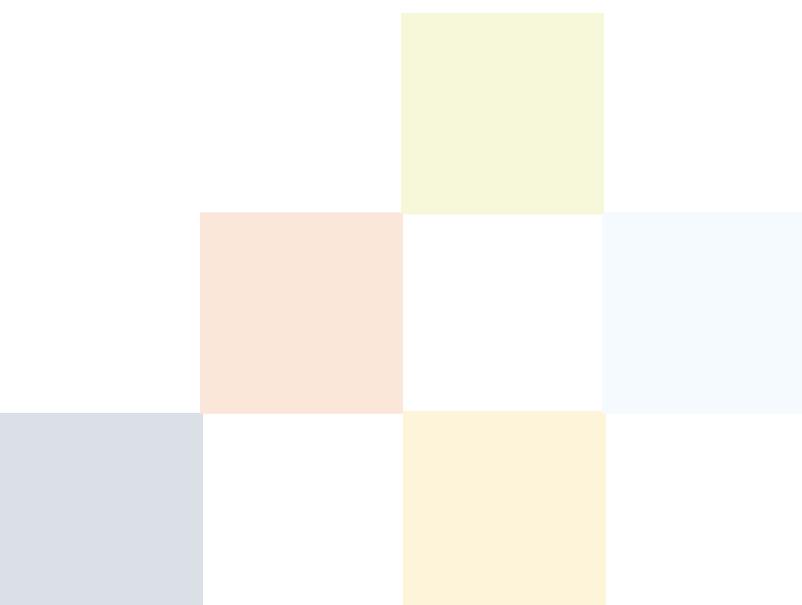
Il vise à définir un cadre global cohérent, de l'action éducative de la ville d'Aurillac avec ses partenaires, et traduire l'ambition éducative collective pour les enfants habitant la ville d'Aurillac.



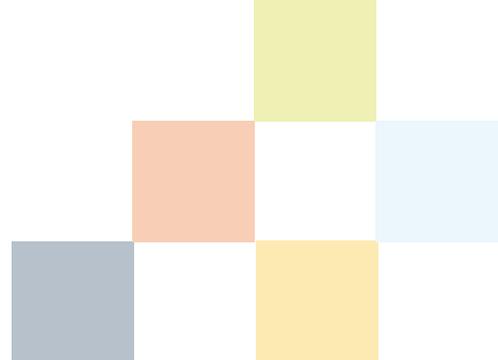
Au-delà même des temps scolaires et périscolaires se déroulant au sein des écoles, le PEDT a aussi vocation à agir sur les autres temps de l'enfant :

- Accompagnement de la scolarisation des enfants de moins de trois ans.
- Temps périscolaire du soir et du mercredi après-midi en dehors du cadre scolaire (activités sportives, artistiques, culturelles).
- Temps extrascolaire (activités sportives, artistiques, culturelles ou autres proposées par les collectivités publiques et le tissu associatif local le week-end et pendant les périodes de vacances scolaires, accueils de loisirs, activités estivales) ...

La construction du PEDT s'est appuyée sur les diagnostics portés par les services (service petite enfance, service éducation...) et les partenaires : directeurs d'écoles, centres sociaux, CAF, CCAS, mais aussi sur les groupes de travail constitués .



I - Périmètre et public du PEDT



A - Territoire concerné : Ville d'Aurillac

- 360 enfants accueillis en crèche
- 36 enfants accueillis au LAEP Lieu Accueil Enfants Parents
- 150 enfants accueillis au RAM Relais Assistante Maternelle
- 1692 enfants scolarisés dans les 13 écoles primaires publiques (au 5 septembre 2014)
- 668 enfants d'âge maternel
- 1024 enfants d'âge élémentaire

Quartier centre ancien/centre nord	École Jean Baptiste Veyre	École la Fontaine	École des Frères Delmas	École du Palais	École Jean Baptiste Rames
---	---------------------------	-------------------	-------------------------	-----------------	---------------------------

Quartier sud	École de Tivoli	École de Canteloube	École de Marmiers	École de la Jordanne	École des Dinandiers
---------------------	-----------------	---------------------	-------------------	----------------------	----------------------

Quartier ouest	École de Belbex	École de Paul Doumer	École des Alouettes
-----------------------	-----------------	----------------------	---------------------

Les écoles publiques s'articulent autour de 3 centres sociaux qui constituent le maillage territorial et éducatif de la ville.

Quartier centre ancien/centre nord	Centre Social Municipal de Cap Blanc
Quartier sud	Centre Social de Marmiers
Quartier ouest	Centre Social ALC Quartier Ouest

B - Organisation de la semaine

La fréquentation des accueils périscolaires suppose :

- une inscription préalable auprès de la direction vie des écoles et restauration scolaire
- une inscription préalable auprès des centres sociaux pour les accueils extrascolaires.

C - Tarification :

Les tarifs des diverses prestations périscolaires sont fixés par décision du Maire, et cela, pour chaque année scolaire. Ils sont établis à partir du quotient familial mensuel. En séance du Conseil Municipal du 15 juin 2006, il a été décidé d'appliquer le mode de calcul de la CNAF pour déterminer le quotient familial. Ce mode de calcul défini par des circulaires nationales permet une plus grande équité pour les familles.

Suite à la signature du Contrat Enfance Jeunesse, la ville d'Aurillac a établi une politique d'aide tarifaire aux quotients familiaux les moins élevés. Par ailleurs des aides du CCAS sont allouées pour la restauration scolaire aux premières tranches.



Aides du CCAS au 1^{er} septembre 2015

Quotient familial	Droits
QF ≤ 269	15 repas restauration scolaire + 2 repas ALSH
270 ≤ QF ≤ 316	11 repas restauration scolaire + 2 repas ALSH
317 ≤ QF ≤ 439	6 repas restauration scolaire + 2 repas ALSH

Les tarifs des accueils extrascolaires sont homogénéisés entre les 3 centres sociaux.

Les TAP temps d'activités pédagogiques et les études surveillées (pour les enfants des classes de CMI et CM2) **sont gratuits.**

D - Organisation des services d'accueil de loisirs : (Annexe 1)

- Les garderies maternelles et primaires du matin, de 07h30 à 08h30 sont gérées par la Direction vie des écoles et restauration scolaire de la Ville d'Aurillac ;
- Accueil de 11h45 (11h30 le mercredi) - 12h15 - 13h20 - 13h45 ;
- La pause méridienne et la restauration scolaire, de 11h45 à 13h45 pour les journées scolaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi) sont gérées par la Direction vie des écoles et restauration scolaire.

Suite à la concertation avec les parents élus par écoles et par secteurs la pause méridienne adéquate est apparue être de 2h. **Il s'agit d'un temps éducatif relayé par le PNNS Plan National Nutrition Santé qui a pour objectif d'améliorer la santé de la population, en agissant sur l'un de ses déterminants, la nutrition.**

- Les Accueils de Loisirs Associés à l'École maternelle, de 15h45 à 18h30, sont gérés par la Direction vie des écoles et restauration scolaire.
- Les Accueils de Loisirs Associés à l'École élémentaire, de 15h45 à 18h30 sont gérés par les centres sociaux : le Centre Social associatif ALC Quartiers Ouest pour les écoles de Paul Doumer, de Belbex et des Alouettes ; le Centre Social de Marmiers pour les écoles de Canteloube, de Marmiers, de la Jordanne et de Tivoli ; le Centre Social Municipal du Cap Blanc pour les écoles du Palais et des frères Delmas.
- Un service d'étude surveillée financé par la commune est proposé de 15h45 à 16h45, les lundis, mardis et jeudis, ouvert aux enfants fréquentant les classes de Cours Moyens. Les enseignants volontaires sont prioritaires pour assurer la surveillance des études. Le cas échéant des agents contractuels sont recrutés.

Après l'étude, les enfants inscrits au service d'accueil périscolaire peuvent être pris en charge par les animateurs des ALAE primaires.

- L'accueil de loisirs du mercredi à partir de 11h30, les centres sociaux prennent en charge la pause méridienne, la restauration et l'accueil des loisirs de l'après-midi.

La journée de l'enfant :

LUNDI, MARDI et JEUDI

7h30	8h30	11h45	13h45	15h45	16h45	18h30
Garderie matin	Classe	Pause méridienne REPAS Garderie Midi	Classe	Activités péri-scolaires (TAP) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)	Accueil de loisirs ALAE	

VENDREDI

7h30	8h30	11h45	13h45	15h45	16h45	18h30
Garderie matin	Classe	Pause méridienne REPAS Garderie Midi	Classe	Multi-activités	Accueil de loisirs ALAE	

MERCREDI

7h30	8h30	11h45	13h30	18h30	
Garderie matin	Classe	REPAS Centre Social Garderie Midi	Accueil de Loisirs Centre Social ALSH		

E - Communication aux familles :

Les informations périscolaires sont diffusées par l'intermédiaire des enseignants et des animateurs (plaquettes d'informations Cf Annexe2), mais aussi par des publications périodiques sur Aurillac Infos et sur le site Internet de la Ville d'Aurillac (www.aurillac.fr), articles de presse dans le quotidien local et affichage dans les écoles.

Les informations extrascolaires sont diffusées sous forme de plaquettes par les centres sociaux, par information auprès des enfants et des parents.

II - Etat des lieux et diagnostic du PedT

L'état des lieux et le diagnostic s'appuient sur le diagnostic partagé du PEL conduit depuis 2002 et sur trois groupes de travail (services de la ville, centres sociaux, directeurs d'écoles, CNAF, associations d'éducation populaire et sportives...) portant notamment sur la coordination et les articulations des acteurs et dispositifs, les liens spécifiques avec les projets d'écoles et sur la régulation et ajustements nécessaires.

Les atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT sont bien réels avec une organisation fonctionnelle depuis la mise en œuvre du Projet Éducatif Local en 2002, revisité en 2009.

Il existe un maillage éducatif du territoire avec la présence des 3 centres sociaux et le rattachement de chaque école du secteur à 1 centre social. Le tissu associatif est particulièrement riche et varié avec de nombreux équipements sportifs et culturels.

La direction vie des écoles et restauration scolaire ainsi que les différents services de la ville d'Aurillac interviennent pour le bon fonctionnement des écoles.

Le tissu associatif est un élément majeur de la communauté éducative.

Attentive aux besoins de l'enfant, à sa réussite et à son bien-être, la ville d'Aurillac avait acté en 2013, en concertation avec les enseignants et les parents, le passage à la semaine à 4,5 jours. Trois priorités avaient alors guidé son action :

- **assurer une cohérence entre rythmes scolaires et rythmes de l'enfant,**
- **ne pas alourdir la participation financière des familles,**
- **garantir sur l'ensemble de la journée scolaire les mêmes offres et qualité de services.**

L'objectif est pleinement atteint.

De même, suite à la concertation avec les parents élus, les enseignants, et les engagements liés aux réajustements, il est apparu nécessaire de rajouter rentrée 2014, un quart d'heure aux TAP ; passant ainsi de trois quart d'heure à une heure, ce les lundis, mardis, jeudis tout en maintenant la gratuité de ce temps là et de laisser le vendredi en ALAE avec une heure de gratuité, sur le même principe.

La concertation a mis en avant la nécessité d'un temps de transition plus important entre le temps scolaire et périscolaire afin de respecter au mieux le rythme biologique de l'enfant.

Dans la continuité de la mobilisation pour les valeurs de la République, le dialogue renouvelé avec les familles et les partenaires de l'école (élus, acteurs du monde associatif et du monde professionnel), la préservation d'une mixité sociale sur l'ensemble du territoire communal constitueront un levier tout aussi essentiel pour la réussite des enfants : transmettre les valeurs républicaines et laïques et lutter contre les inégalités de réussite scolaire.

Les travaux des groupes de travail constitués ont mis en évidence un certain nombre d'obstacles et de contraintes :

- Des conditions de vie difficiles de certaines familles fragilisées par une précarité socio-économique, un sentiment d'exclusion, des problèmes de santé, un accès difficile à la culture, aux loisirs...
- Des difficultés de lisibilité et d'accessibilité de l'offre culturelle, sportive et de loisirs pourtant riche et variée, méconnaissance des services et dispositifs d'aide.

L'identification et la prise en compte de ces différentes contraintes ont conduit les réflexions de la ville d'Aurillac à mettre en œuvre une approche globale et concertée associant la totalité des acteurs socio-éducatifs et à rechercher la mise en place de parcours éducatifs cohérents au titre du PEDT.

A - Activités périscolaires et extrascolaires

Structures porteuses	Activités	Nombre d'enfants	Intervenants	
			Statuts	Qualification
Ville d'Aurillac	Accueil 7h30-8h30	100	Personnel municipal salarié	BAFA/CAP petite enfance - Autres
Ville d'Aurillac	T.A.P. maternels 15h45-16h45	450	Personnel municipal salarié et interve- nants rémunérés	1 directeur BEATEP BAFA/CAP petite enfance - BE, autres
Ville d'Aurillac	ALAE Maternels 16h45-18h30	160	Personnel municipal salarié et interve- nants rémunérés	1 directeur BEATEP BAFA/CAP petite enfance - BE, autres
Ville d'Aurillac Centre Social municipal du Cap Blanc	TAP 15h45-16h30 élémentaires Secteur Centre Nord	150	Personnel municipal salarié, intervenants rémunérés	1 directeur BAFD BAFA/CAP petite enfance - BE, autres
Ville d'Aurillac Centre Social municipal du Cap Blanc	ALAE 16h45-18h30 élémentaires Secteur Centre Nord	150	Personnel municipal salarié, intervenants rémunérés	1 directeur BAFD BAFA/CAP petite enfance - BE, autres
Centre social de marmiers	TAP 15h45-16h30 élémentaires Secteur Sud	170	Personnel associatif salarié, intervenants rémunérés	1 directeur BAFD BAFA/CAP petite enfance - BE, autres
Centre social de marmiers	ALAE 16h45-18h30 élémentaires Secteur Sud	65	Personnel associatif salarié, intervenants rémunérés	1 directeur BAFD BAFA/CAP petite enfance - BE, autres
Centre social ALC quartiers ouest	TAP 15h45-16h30 élémentaires Secteur Ouest	220	Personnel associatif salarié, intervenants rémunérés	1 directeur BAFD BAFA/CAP petite enfance - BE, autres
Centre social ALC quartiers ouest	ALAE 16h45-18h30 élémentaires Secteur ouest	75	Personnel associatif salarié, intervenants rémunérés	1 directeur BAFD BAFA/CAP petite enfance - BE, autres
Ville d'Aurillac Centre Social municipal du Cap Blanc	ALSH mercredis après midi	110	Personnel municipal salarié, intervenants rémunérés	1 directeur BAFD BAFA/CAP petite enfance - BE, autres
Centre social de marmiers	ALSH mercredis après midi et vacances	110	Personnel associatif salarié, intervenants rémunérés	1 directeur BAFD BAFA/CAP petite enfance - BE, autres
Centre social ALC quartiers ouest	ALSH mercredis après midi et vacances	120	Personnel associatif salarié, intervenants rémunérés	1 directeur BAFD BAFA/CAP petite enfance - BE, aut

B - Secteur de la petite enfance

Axes principaux développés dans le PEL de 2009

- Le soutien à la parentalité: étendre les Laep (lieu accueil enfants-parents) sur tout le territoire (le fonctionnement et la fréquentation ont été modifiés).
- Renforcer les partenariats : des liens ont été instaurés avec les autres modes d'accueil de la commune, ainsi que les relations avec les organismes en charge du suivi des familles rencontrant des difficultés (à poursuivre et à intensifier) .
- Réflexion approfondie sur l'accueil des enfants porteurs de handicap : étude actuelle sur une journée pédagogique pour l'ensemble du personnel PE en 2016 sur le thème (peu de demandes recensées d'accueil d'enfants en situation de handicap).
- Etude de faisabilité d'une micro-crèche : micro-crèche ouverte en 2014 avec accueil prioritaire temporaire pour des familles confrontées à un problème

Axes transversaux

La formation des personnels a été renforcée sur le service petite enfance, avec l'instauration :

- d'une journée pédagogique par an pour l'ensemble du personnel sur un thème transversal aux structures (lecture, éveil),
- d'une offre de formations spécifiques propres à ce secteur,
- mise en œuvre de l'analyse des pratiques professionnelles en inter crèches pour les agents.

L'évaluation a permis d'adapter les objectifs et les fonctionnements des services afin de coller au mieux à l'évolution des besoins du public

Les objectifs :

- Favoriser l'égalité des chances.
- Accentuer la mixité sociale dans les structures.
- Aider les parents à conserver ou reprendre une vie sociale.
- Continuer l'accompagnement à la parentalité.
- Renforcer les partenariats.
- Assurer une complémentarité et une adaptabilité des services.
- Assurer une continuité à l'enfant et à sa famille (liens inter services PE (petite enfance), liens PE-écoles).
- Mettre en œuvre et développer des dispositifs passerelles en lien avec les écoles maternelles pour les + 2 ans. La réussite éducative se joue dès la petite enfance.

C - L'Enfance

Le territoire représenté par la commune est un espace d'intervention pertinent grâce au maillage des écoles, des centres sociaux et des autres équipements. De plus, le réseau d'acteurs présents aux côtés des enseignants, par le biais des associations, permet d'engager une véritable dynamique de projet. Le personnel municipal, investi sur les questions éducatives, en particulier les référents écoles qui assurent le lien avec les équipes, les éducateurs sportifs, les agents de la filière culturelle, les ATSEM à savoir un agent affecté sur chaque classe maternelle, les animateurs mais aussi le personnel d'entretien et de restauration, a permis depuis plusieurs années d'améliorer la place de l'enfant dans la cité. Particulièrement active sur le champ éducatif, en matière d'éveil culturel, d'éducation par le sport, de soutien aux projets d'écoles, de restauration scolaire, d'animation sociale et familiale, la ville d'Aurillac souhaite créer les conditions propices à la mise en œuvre d'une politique d'éducation partagée, fondée sur le respect des rôles de chacun, la mutualisation des compétences et des moyens.

Une bonne organisation scolaire passe par un équilibre harmonieux des effectifs dans nos écoles publiques favorisant la mixité sociale. Pour ce faire, l'adaptation de la sectorisation à la démographie et les évolutions relevant de l'urbanisme guideront l'action municipale. De plus, les procédures de dérogation dès la rentrée 2015, ont été modifiées pour tendre vers une meilleure répartition des enfants dans les écoles. Un travail collectif sur une nouvelle sectorisation débutera dès la rentrée 2015 .

Les objectifs

La ville d'Aurillac s'engage à prévoir des temps de concertation entre les ATSEM et les enseignants afin de renforcer leur travail collaboratif et leur intégration dans le projet d'école.

La ville d'Aurillac s'engage à maintenir une communauté éducative par secteur.

La ville d'Aurillac s'engage à assurer l'accès aux équipements sportifs de même qu'aux équipements culturels et aux spectacles vivants en relation avec les attentes et les besoins des équipes.

D - Les axes du projet d'éducation par le sport

L'éducation par le sport et l'animation sportive de la cité

Ce thème symbolise à lui seul la prise en compte d'une politique sportive municipale, d'une part par son caractère non-obligatoire et, d'autre part, parce que c'est un maillon fort et indispensable de la chaîne sportive locale et du service public sportif. Le dispositif «sport découverte sport de la ville» (SDSV) qui propose des animations sportives pour les 6-17 ans, a maintenant plus de 10 ans. Les interventions ciblent les enfants sur le temps scolaire et périscolaire, les adolescents pendant les périodes de vacances et les mercredis après-midi, et en complément, des interventions sont réalisées auprès des enfants en bas âge dans les crèches, et les personnes âgées dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D.). Des conventionnements sont effectués avec l'Éducation Nationale, les associations sportives locales et un partenariat de terrain s'exerce avec l'USEP pour la mise en place de ce dispositif qui tient à cœur à la municipalité.

Le rapport avec les associations est un axe essentiel et structurant du projet municipal.

En effet, d'un point de vue strictement municipal, les conventions de développement en cours avec les principales associations locales mettent l'accent sur le lien social caractéristique de ces associations qui œuvrent vraiment pour le bien-être des citoyens aurillacois.

Un regroupement des compétences pour le sport scolaire :

Pour permettre à nos écoliers de pratiquer des activités sportives, le service des sports travaille en étroite relation avec l'Éducation Nationale par l'intermédiaire du conseiller départemental pédagogique, du directeur départemental de l'USEP et du directeur départemental de l'UNSS. Ces derniers organisent les rencontres hebdomadaires, des rencontres exceptionnelles comme les Usepiades, les championnats inter académiques ou nationaux. En coordination avec l'Éducation Nationale, des malles pédagogiques sont mises à disposition des conseillers pédagogiques de circonscription pour aider les enseignants à la pratique de l'EPS dans les écoles primaires.

III- Objectifs éducatifs du PEDT

Dans une société trop souvent inégalitaire, l'éducation doit rester une priorité. Ce qui, appelle une politique éducative ambitieuse, mobilisant l'ensemble des acteurs, développant les initiatives en mettant au cœur de ses choix la réussite de tous. C'est dans cette optique que la ville d'Aurillac souhaite s'inscrire, à travers son Projet éducatif de territoire, avec une politique éducative cohérente, articulée autour de priorités fortes en direction de l'éducation.

Réussir l'éducation de ceux qui seront les citoyens de demain, est l'affaire de tous. La réussite de l'enfant est un enjeu majeur pour la collectivité.

Agir aux côtés et avec les parents pour l'égalité devant l'éducation est un fondement du PEDT de la ville d'Aurillac.

A - Orientations générales du PEDT validées par les groupes de travail :

Tendre vers l'épanouissement et l'équilibre de l'enfant dans sa sphère éducative.

Objectifs généraux

- Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à des projets d'éducation, à l'autonomie et à l'engagement citoyen.
- Promouvoir l'égalité des chances par l'accès à la culture, aux activités de découvertes, sportives et socioculturelles
- Rechercher des conditions permettant de fédérer les partenaires et favorisant la concertation pour assurer la cohérence entre temps scolaire, péri et extra-scolaire

Objectifs spécifiques

- Proposer un parcours éducatif cohérent prenant en considération les différents temps de la journée de l'enfant
- Mobiliser les ressources du territoire
- Mobiliser les partenaires éducatifs du territoire associés au PEDT
- Développer un travail collaboratif avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative (tous les acteurs intervenant dans la journée de l'enfant)

B - Effets attendus

	Enfants	Familles	Communauté éducative
1/ L'épanouissement personnel et collectif des enfants	X	X	X
2/ Rythme adapté en fonctions de l'âge de l'enfant	X		X
3/ Elargissement des domaines de connaissance	X		
4/ Approche qualitative des temps éducatifs à l'attention du plus grand nombre			X
5/ Emergence d'intérêts, de projets personnels, de passions			X
6/ L'intégration des publics dans la vie de quartier, dans les actions de territoire; investissement dans le tissu associatif, dans la vie de la cité	X	X	
7/ Mieux connaître le territoire et l'offre	X	X	X
8/ Coordination du travail collaboratif			X

IV - Articulation du PEDT avec les dispositifs existants et les partenaires

Le Projet Éducatif de Territoire s'inscrit dans la continuité du PEL qui est un espace de collaboration, d'orientation, de contractualisation et d'évaluation dont le principe a été adopté par délibération du Conseil Municipal en décembre 2009.

Dans le cadre de son PEL concerté avec l'ensemble des partenaires de l'éducation, la ville d'Aurillac met en place ou soutient la mise en place d'activités éducatives, sportives, artistiques et culturelles à destination des enfants des écoles publiques pour les temps scolaires et périscolaires et pour tous pour les temps extrascolaires

A - Dispositifs existants:

SDSV Sport Découverte Sport de la Ville : Le programme SDSV prend en compte tous les temps de vie de l'enfant et propose de retrouver les activités physiques et sportives (APS) enseignées à l'école sur le temps plus ludique que les 3 espaces loisirs encadrent, après la journée scolaire ou sur le temps de restauration du midi. Ce temps est ouvert aux 6-11 ans et les APS sont découvertes sur des cycles qui vont de vacances à vacances soit environ 6 à 7 heures de pratique par activité. Pour l'année 2014, 372 heures ont été effectuées sur les périodes de vacances pour 400 enfants différents qui ont pu découvrir 27 activités différentes ce qui représente 2046 séances.

Contrat local d'accompagnement à la scolarité CLAS : les centres sociaux travaillent à la complémentarité du dispositif avec l'offre périscolaire éducative.

Le dispositif d'accompagnement à la scolarité s'adresse aux enfants et aux jeunes scolarisés qui ne bénéficient pas des conditions suffisantes de réussite scolaire et sociale, avec une notion importante de soutien à la parentalité.

Contrat enfance jeunesse CEJ : offre d'accueil pour les plus jeunes et les activités de loisirs en faveur des enfants et des adolescents.

Assises de la solidarité : intégration des objectifs du PEDT dans l'élaboration actuelle du projet social de la ville d'Aurillac mené en étroite collaboration avec le CCAS.

Contrat de ville : élaboration du contrat en cours, menée conjointement avec la CABA communauté d'agglomération du bassin aurillacois et l'État, définissant un périmètre d'actions dans le quartier sud auprès des personnes les plus fragiles.

Politique culturelle : s'articule autour des grands acteurs que sont le musée d'art et d'archéologie, le muséum des volcans, le CMDA conservatoire de musique de dans aurillacois et le théâtre et joue un rôle dans le PEDT de par ses actions.

Communauté éducative par secteur : permet d'échanger autour des pratiques professionnelles, de coordonner les actions et de réfléchir aux évolutions nécessaires

B - Implication des services municipaux

La direction vie des écoles et restauration scolaire garante de la mise en œuvre du projet, doit renforcer la dynamique partenariale, sensibiliser l'ensemble des acteurs sur la nécessité d'agir ensemble autour de projets communs. Son rôle est de fédérer autour d'actions communes. Elle poursuivra sa mission de soutien auprès des partenaires institutionnels et associatifs, de manière à répondre aux attentes des acteurs et des familles.

La direction petite enfance développera les partenariats nécessaires avec les différents acteurs de ce secteur, de manière à répondre aux attentes et besoins des familles.

La direction culture favorisera un parcours d'éducation artistique dans toutes les disciplines. Renforcer les actions autour de l'éveil culturel et notamment pour ceux les plus éloignés de la culture reste la priorité.

La direction animation vie des quartiers doit fédérer autour de projets co-construits (centres sociaux, conseils de quartiers) et dynamiser la composante jeunesse en lien avec les centres sociaux. La direction des sports par le biais du dispositif Sport Découverte Sport de la Ville développera ses actions en permettant un mode d'expression à chacun ainsi qu'une ouverture et une accessibilité au plus grand nombre.

C - Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale de ville d'Aurillac est un maillon indispensable à la réussite du projet éducatif territorial. En effet, de par leur connaissance des familles et des enfants, les travailleurs sociaux permettent la gestion des situations les plus délicates et le repérage des difficultés passagères des familles.

La présence des travailleurs sociaux dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la ville a permis des échanges et la résolution de problèmes rencontrés par les familles. Leur implication dans les actions d'accompagnement à la scolarité pilotées par les centres sociaux continuera à soutenir le travail de prévention et de soutien aux parents.

D - Les Centres Sociaux

Conforter l'action des centres sociaux partenaires privilégiés de la ville d'Aurillac.

Les centres sociaux donnent une plus-value au territoire en matière de lien social et constituent des points d'appui et de proximité indéniables pour développer des actions solidaires.

Un travail de réseau existe entre les structures aurillacoises et s'étend sur le territoire de la CABA avec une méthodologie commune sur le projet social, la Politique Educative Communautaire et le futur contrat de ville.

Les missions dévolues aux centres sociaux s'appuient sur trois axes :

- la mise en œuvre d'une politique favorisant le lien social à travers l'animation et la coordination d'actions conduites ou initiées avec d'autres partenaires. Cette politique doit offrir à tous, et principalement aux publics en difficulté, des possibilités réelles de promotion individuelle et collective, en favorisant la mixité sociale et l'égalité des chances.
- l'adaptation aux mutations et aux besoins du secteur concerné. Les centres sociaux sont au plus près de la lecture des phénomènes sociaux sur leurs territoires de compétence. Ils s'engagent, avec le soutien de partenaires à adapter leurs actions et à tenir compte des besoins nouveaux.
- la volonté d'agir pour le développement des quartiers.

E - Partenaires institutionnels et associatifs

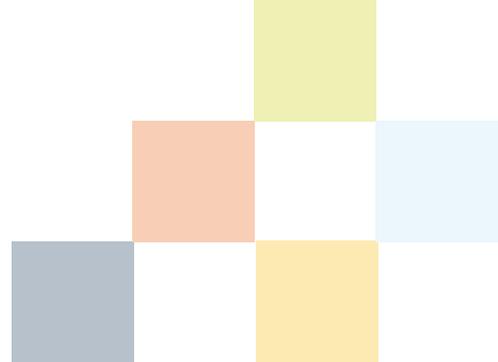
La ville d'Aurillac, les services et personnels de la collectivité, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation, les Directeurs d'écoles, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS/DDCSPP), le Groupe d'Appui Départemental, la Fédération des Associations Laïques du Cantal, l'Association des Maires de France, le Dispositif Local d'Accompagnement, la Caisse d'Allocations Familiales, les représentants de parents d'élèves...et tous les acteurs responsables ou participant à la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT.

Un travail avec les équipes enseignantes est déjà amorcé, avec la préparation conjointe de la nouvelle semaine scolaire et la liaison APC/TAP ainsi qu'avec la recherche d'une articulation autour des projets d'écoles, et la mise en place des dispositifs passerelles.

L'enfant se construit aussi grâce à la participation de tous les parents dans le cadre de la coéducation. Le dialogue avec ceux-ci doit être maintenu et développé, en les informant des projets, avec la généralisation des environnements numériques, avec les différentes actions de soutien à la parentalité.

La ville d'Aurillac avec ses partenaires et ses divers dispositifs (LAEP, CLAS...) développe une politique de soutien à la parentalité pour accompagner les évolutions et aider les parents à être parents. Le projet passerelle représente une opportunité pour accompagner les familles à entrer dans l'école et faciliter la connaissance réciproque.

V - Activités proposées dans le cadre du PEDT



Les activités sont en articulation avec les projets d'écoles. Elles ont vocation à les intégrer progressivement. Les leviers répertoriés dans les groupes de travail pour cette articulation sont la réflexion avec les enseignants pour la mise en place des temps périscolaires. L'articulation avec les activités extrascolaires passe par des rencontres de concertation et d'information régulières.

Les activités s'organisent autour de cinq axes :

• développer les activités culturelles

Tous les enfants n'ont pas les mêmes possibilités d'accéder à la culture pour différentes raisons : sociologiques, éducatives, familiales, financières.

Le PEDT offre à tous les enfants une ouverture sur le monde culturel à travers différentes approches.

• développer les pratiques sportives

Parce que pratiquer un sport est essentiel pour un enfant, l'éveil à différentes disciplines sportives est mis en place en lien avec les associations sportives.

• développer les activités liées à la laïcité et citoyenneté

L'éveil à la citoyenneté est au cœur du PEDT, avec la mise en place d'actions autour de la citoyenneté environnementale, la sensibilisation aux bonnes pratiques, en relation avec les familles.

• développer l'esprit ludique

Être enfant, c'est jouer... Par le jeu, l'enfant se construit.

Les équipes d'animation intègrent cette dimension dans leurs réflexions pédagogiques, pour le bien-être et l'épanouissement des enfants.

Mais, les enfants ont aussi besoin de pratiquer des jeux libres accompagnés par les animateurs, voire de ne rien faire...ce sont des temps de construction de la personne par la créativité et l'expérience des relations entre enfants...

• développer une culture scientifique

L'objectif est de mettre en œuvre une démarche scientifique simple à travers des dispositifs d'expérimentation attractifs et d'observations



VI - L'accompagnement des personnels

Adapter les compétences des personnels aux contraintes et exigences de la prise en charge des enfants est un enjeu majeur.

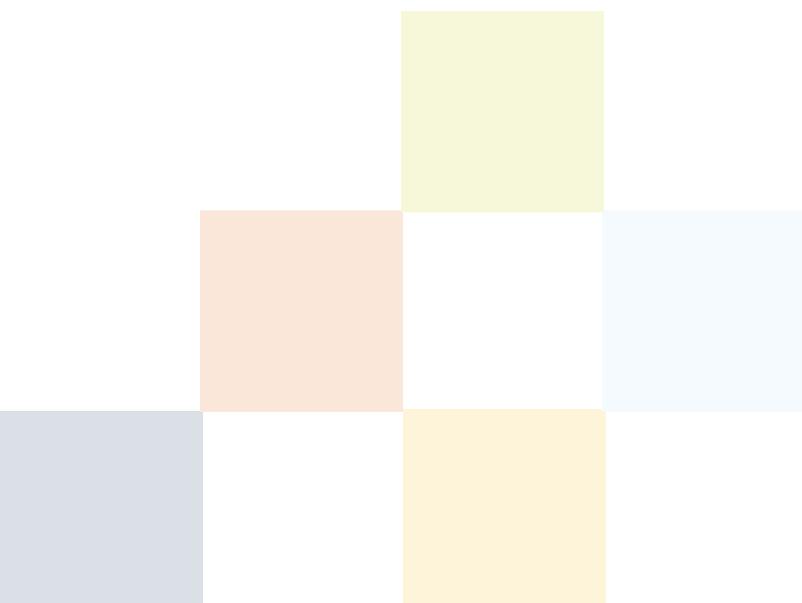
Un plan de formation sera mis en place afin d'accompagner les nouvelles actions initiées dans le projet éducatif de territoire.

Ce plan de formation sera étudié dans le cadre de la gestion des emplois et des compétences du personnel municipal afin de permettre une montée en compétences et une meilleure gestion des ressources.

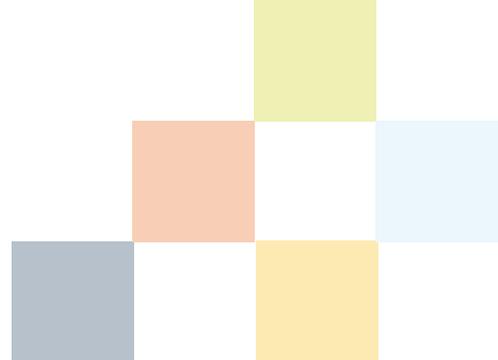
Un des objectifs est d'organiser des actions de formation regroupant les différents intervenants afin d'acquérir, au-delà des spécificités nécessaires à la fonction de chacun, une culture commune.

Il apparaît donc indispensable de développer en concertation avec la Direction des Ressources Humaines de la ville d'Aurillac **un plan de formation pour l'ensemble des intervenants.**

De même, il est nécessaire de faciliter l'emploi d'animateurs communs avec les centres sociaux sur le plan périscolaire et extrascolaire et ainsi optimiser les compétences et les liens.



VII - Modalités de pilotage et évaluation du dispositif



L'évaluation a du sens si :

- elle accroît la capacité d'agir,
- si elle permet à la fois la compréhension et la maîtrise des conséquences de ce que l'on fait.

Elle a pour fonction de vérifier l'adéquation entre le projet politique et les moyens mis en œuvre pour y arriver. Elle est l'outil indispensable afin de s'assurer du niveau de maîtrise des savoirs et savoir-faire.

Le pilotage stratégique assuré par les communautés éducatives se réunit au moins une fois par trimestre et a pour mission :

- mise en cohérence, définition des priorités et orientations des politiques éducatives locales,
- conception du partenariat et des principes de contractualisation,
- bilan des actions avec propositions opérationnelles,
- évaluation et principes d'évolution des dispositifs structurant le PEDT.

L'évaluation doit être permanente, dynamique et transversale. Elle garantit l'évolutivité du dispositif et son adéquation aux besoins identifiés. Ainsi, le PEDT est un outil appelé à évoluer avec la volonté de co-construction et suite aux travaux de la communauté éducative des avenants pourront être apportés.

Un pilotage opérationnel est donc assuré périodiquement par les entités partenariales, responsables éducatifs municipaux, parents et enseignants lors des conseils d'écoles.

Indicateurs retenus par les groupes de travail :

indicateurs quantitatifs :

- taux de fréquentation des accueils,
- comparaison du nombre de licenciés dans les structures partenaires,
- comparaison du nombre de fréquentation de la médiathèque...
- pertinence du dispositif: indicateur quantitatif du nombre et de la répartition des activités temps scolaire/périscolaire/extrascolaire

indicateurs qualitatifs :

- mixité des publics usagers,
- mutualisation des moyens et compétences,
- diversification de l'offre,
- ressenti des enfants, des familles... assiduité et concentration en classe
- continuité et complémentarité des temps et des actions éducatives



Conclusion

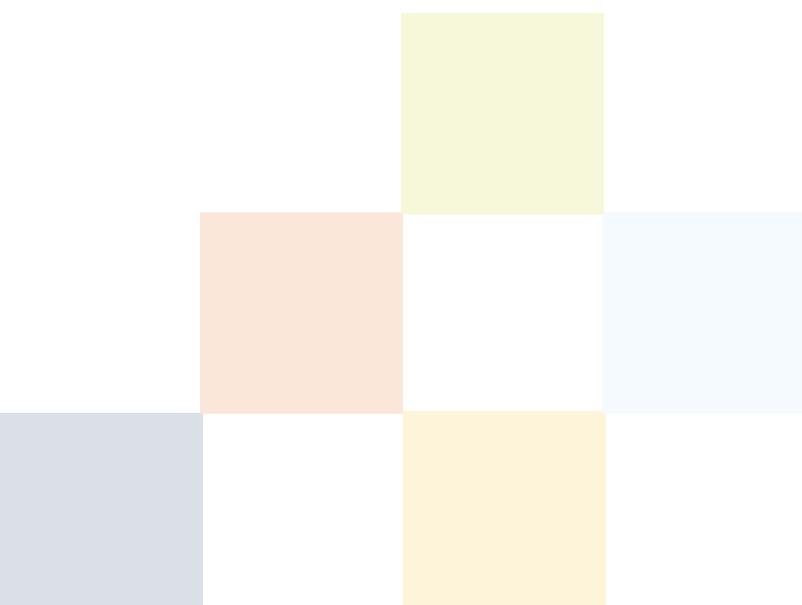
La réalisation du projet éducatif de territoire de la ville d'Aurillac est l'aboutissement d'une concertation de partenaires représentatifs de la communauté éducative.

Il prend en compte le volet éducatif des différents projets et plans d'actions initiés par la ville. Il permet de consigner dans un seul document, l'ensemble de la politique éducative de la ville, en termes d'actions et d'engagements.

La vie du projet éducatif de territoire engage les acteurs de la chaîne éducative à mettre en œuvre les conditions de réussite nécessaires à la cohésion sociale et au développement de la citoyenneté.

Fédérer les efforts de tous, au sein de l'école et au-delà de l'école, vers un objectif partagé, celui de la réussite des enfants, en s'appuyant sur tous les leviers, tel est bien l'enjeu du PEDT de la ville d'Aurillac.

Chacun doit se sentir pleinement engagé et responsable dans cette mission au service de l'enfant.





Annexes au PEDT



Et le mercredi après-midi, c'est le centre de loisirs !

Une demi-journée où s'équilibrent jeux, animations et temps calmes en respectant les rythmes de l'enfant. Renseignements et inscriptions auprès de votre Centre Social.

Accueil des enfants

Vous avez deux possibilités

Dès la sortie de la classe à 11h30, des animateurs prennent en charge les enfants pour rejoindre le restaurant du centre de loisirs
De 13h30 à 14h30 : au centre de loisirs.

Départ échelonné des enfants entre 17h30 et 18h30, c'est un moment privilégié d'échange entre parents et animateurs.

Et pour les vacances ?

Inscriptions auprès des Centres Sociaux

Un programme est à disposition 15 jours avant chaque période de vacances.



Où se renseigner ?

Direction Vie des Ecoles
et Restauration Scolaire
de la ville d'Aurillac

Centre Pierre Mendès France

37 rue des Carmes / 04 71 45 47 06

education@mairie-aurillac.fr

www.aurillac.fr

Pensez à venir mettre à jour votre dossier périscolaire à la Direction Vie des Ecoles, pour bénéficier des tarifs adaptés aux différentes prestations.

Si votre enfant est scolarisé

à l'école des Frères Delmas, Jean-Baptiste Rames,
Jean-Baptiste Veyre, la Fontaine ou le Palais :

Centre Social Municipal du Cap Blanc

77 bis Bd Jean Jaures

04 71 45 48 60 / accueil.capblanc@wanadoo.fr

aurillac.fr

à l'école des Alouettes, Belbex ou Paul Doumer :

Centre Social ALC Quartiers Ouest

Espace Héлитas

68 Bd Louis Dauzier

04 71 62 70 05 / centresocialalc@yahoo.fr

centresocialalc.fr

à l'école de Canteloube, les Dinandiers,
la Jordanne, Marmiers ou Tivoli :

Centre Social de Marmiers

10 rue Raymond Cortat

04 71 64 63 44 / centre-social-marmiers@wanadoo.fr

centresocial.fr



Une rentrée bien rythmée à Aurillac



Rentrée Scolaire 2015 | 2016

Lundi, Mardi et Jeudi

7h30 8h30 11h45 13h45 14h45 15h45 16h45 18h30

Garderie Matin	Classe	Pause Méridienne REPAS Garderie Midi	Classe	Activités Périscolaires (TAP) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)	Accueil de loisirs ALAE
----------------	--------	--------------------------------------	--------	--	-------------------------

Vendredi

7h30 8h30 11h45 13h45 15h45 16h45 18h30

Garderie Matin	Classe	Pause Méridienne REPAS Garderie Midi	Classe	Multi-Activités	Accueil de loisirs ALAE
----------------	--------	--------------------------------------	--------	-----------------	-------------------------

Mercredi

7h30 8h30 11h30 13h30 18h30

Garderie Matin	Classe	REPAS Centre Social Garderie Midi	Accueil de loisirs Centre Social ALSH
----------------	--------	-----------------------------------	---------------------------------------

*Notre ambition, l'égalité des chances
Notre volonté, l'épanouissement de nos enfants.
Liberté, Egalité, Fraternité !*

Le Mot des Elus



Deux ans après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la semaine à 4,5 jours est une réussite qui a permis de privilégier l'intérêt de l'enfant et de lui offrir des accueils éducatifs de qualité.

Mais cette nouvelle organisation n'est qu'un paragraphe de la réflexion globale sur l'école menée par la Municipalité pour faire d'Aurillac une ville où l'école est un lieu d'égalité des chances et d'épanouissement des enfants.

Soucieuse de la qualité du niveau de service éducatif rendu aux élèves, l'équipe municipale a notamment engagé une réflexion sur l'aménagement du tissu scolaire aurillacois avec pour objectif d'articuler de manière efficace les temps scolaires et périscolaires, de renforcer le lien éducatif entre petite enfance et des écoles, de labelliser les écoles aurillacoises ou encore de conserver une moyenne d'enfants par classe homogène et pédagogiquement viable.

Au rang des nouveautés, dès cette rentrée, deux classes passerelles pour la scolarisation des enfants de moins de trois ans vont voir le jour à titre expérimental aux écoles de Tivoli et de la Fontaine.

Cette plaquette vous présente les efforts importants réalisés au service du bien-être de nos enfants, ainsi que les informations indispensables à cette rentrée scolaire 2015.

Pierre MATHONIER
Maire d'Aurillac

Claudine FLEY
Adjointe au Maire
chargée de l'Éducation,
de l'Enfance et de la Petite Enfance

Autour de la classe



Entre 7h30 et 8h30

Les enfants peuvent démailler leur journée en douceur dans les locaux de l'école. (tarifs adaptés en fonction des ressources familiales)

Entre 11h45 et 12h15

Un accueil est proposé aux enfants en attendant l'arrivée de leurs parents. Le mercredi, de 11h30 à 12h15

Entre 11h45 et 13h45

Repas : Attentive aux valeurs nutritives des repas servis dans ses restaurants, la ville a adopté le Plan National Nutrition Santé (PNNS) (tarifs adaptés en fonction des ressources familiales)

Entre 13h20 et 13h45

Les enfants sont accueillis en attendant la reprise de la classe.

Entre 15h45 et 16h45

Après la classe, possibilité d'accéder aux Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.).

Entre 16h45 et 18h30

Un Accueil de Loisirs Associé à l'École (A.L.A.E.) permet de terminer la journée de façon ludique et éducative. (tarifs adaptés en fonction des ressources familiales)



Le programme des activités périscolaires sera distribué dans chaque école.

Après la classe



De 15h45 à 16h45 : T.A.P.*

A chacun son rythme

Activités à cycles (de vacances à vacances) : sportives, culturelles, scientifiques, citoyennes,...
INSCRIPTION AU CYCLE COMPLET, NOMBRE DE PLACES LIMITÉ.

Activités libres : accueil de loisirs éducatifs, avec possibilité de départ échelonné.

Etude/ Travail personnel :
Pour les enfants de CM1 et CM2.

Accompagnement à la scolarité : organisé par les centres sociaux, en partenariat avec les enseignants et le C.C.A.S. d'Aurillac.

Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) : organisées par les équipes enseignantes.

De 16h45 à 18h30 : A.L.A.E.

Les activités périscolaires se poursuivent

Activités spécifiques : (de vacances à vacances) : les enfants peuvent découvrir des activités sportives ou culturelles (par exemple : boxe, escrime, équitation, théâtre,...)

SUR INSCRIPTION AU CYCLE COMPLET, NOMBRE DE PLACES LIMITÉ.

Accueil de loisirs :
diverses activités ludiques avec départ échelonné.

*T.A.P. : temps d'activités périscolaires organisés par la ville et les centres sociaux

• Référente école : 06 74 89 09 94

• Responsable Accueils Loisirs Centre Social :
06 76 48 76 59

CENTRE SOCIAL CAP BLANC

77 Bis bvd Jean Jaurès 15000 AURILLAC
Accueil/Secretariat : 04 71 45 48 60
Ouverture : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Fermé le jeudi matin

Direction éducation / ville d'Aurillac

Centre Pierre Mendès France
37 rue des Carmes - 15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 45 47 06
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Extrait du règlement intérieur Accueils loisirs de la ville d'Aurillac

« L'arrivée de l'enfant sur le site d'accueil fait l'objet d'un pointage systématique par l'animateur. C'est au moment de cette prise en charge que débute la responsabilité de la ville d'AURILLAC. »

BLOC-NOTES :

Soirée « Jazz y Tapas », Concert en plein air,
le vendredi 29 Mai 2015 à 19h00 à Cap Cœur de Ville
organisé par le Centre Social Municipal du Cap Blanc
dans le cadre du Printemps des Générations

Renseignements au 04.71.45.58.40



• Référente école : 06 74 89 09 94

• Responsable Accueils Loisirs Centre Social :
06 76 48 76 59

CENTRE SOCIAL CAP BLANC

77 Bis bvd Jean Jaurès 15000 AURILLAC
Accueil/Secretariat : 04 71 45 48 60
Ouverture : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Fermé le jeudi matin

Direction éducation / ville d'Aurillac

Centre Pierre Mendès France
37 rue des Carmes - 15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 45 47 06
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Extrait du règlement intérieur Accueils loisirs de la ville d'Aurillac

« L'arrivée de l'enfant sur le site d'accueil fait l'objet d'un pointage systématique par l'animateur. C'est au moment de cette prise en charge que débute la responsabilité de la ville d'AURILLAC. »

BLOC-NOTES :

Soirée « Jazz y Tapas », Concert en plein air,
le vendredi 29 Mai 2015 à 19h00 à Cap Cœur de Ville
organisé par le Centre Social Municipal du Cap Blanc
dans le cadre du Printemps des Générations

Renseignements au 04.71.45.58.40



Ecole des frères Delmas

Du 27 avril au 03 juillet 2015



Programme des loisirs enfants
après la classe et les mercredis



Ecole La Fontaine

MATERNELLE

Du 27 avril au 03 juillet 2015



Programme des loisirs enfants
après la classe et les mercredis

Le soir après la classe...de 15h45 à 18h30

1^{ère} heure gratuite de 15h45 à 16h45 :

T.A.P. (lundi, mardi et jeudi)

- Ateliers à cycle sur inscription
- Etude surveillée pour les CM1 et CM2 sur inscription
- Accueil Multi-Loisirs en accès libre avec départ échelonné



A.L.A.E. de 16h45 à 18h30 - Coût selon Quotient Familial

- Activités spécifiques sur inscription
- Accueil Multi-Loisirs en accès libre avec départ échelonné

15h45

T.A.P. Programme des activités

Du 27 avril au 03 juillet 2015

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CP / CE1	Jeux collectifs	Rallye Auto	Jeu du Parachute	Accueil Multi Loisirs pour tous les groupes
	Créa' Bijoux	Jouer en allemand	Jeux traditionnels en bois	
CE2 / CM	Badminton	Créa' BD	Escrime	
	L'atelier des savants et des artistes	Athlétisme	Arts Plastiques	
Accueil Multi-Loisirs	Chacun décide ce qu'il va faire chaque soir, en fonction du rythme de sa journée et de ses envies.			

Inscription du lundi 30 mars au vendredi 24 avril au 04 71 45 48 60 ou sur place au Centre Social Cap Blanc

16h45

A.L.A.E. Programme des activités

Du 27 avril au 19 juin 2015

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Créations de cerfs volants	Équitation	Football	Art de la calligraphie

Inscriptions du lundi 30 mars au vendredi 24 avril au 04 71 45 48 60 ou sur place au Centre Social Cap Blanc

18h30

Les mercredis loisirs avec le centre social Cap Blanc à partir de 11h30 et jusqu'à 18h30 pour les enfants de 3 à 11 ans,

Avec repas : Prise en charge des enfants dès 11h30 à l'école, restauration à l'école des Frères Delmas.

Sans repas : Accueil entre 13h30 et 14h00 à l'école de la Fontaine (TPS à GS) et à l'école des Frères Delmas (CP à CM2). Départ échelonné entre 17h30 et 18h30.

PROGRAMME

Du 29 avril au 01 juillet 2015

Thème	Maternels	Élémentaires
	Faune et Flore	Infiniment grand
29/04/15	Journée scolaire	
06/05/15	Sortie à la Plantelière	Jeu de l'oie (6-8 ans) Quine du Printemps (8-11ans)
13/05/15	Empreintes d'argile	Création d'une mascotte géante
20/05/15	Centre Aquatique	Création d'une mascotte géante
27/05/15	Peinture avec les doigts	Grands jeux des géants
03/06/15	Visite et balade en calèche - Haras	Centre Aquatique
10/06/15	Jeux de Plein Air à Delmas	Spatio Bus (6-8 ans) Créa'Système solaire (8-11 ans)
17/06/15	Mobiles et papillons	Ma voix de star: enregistrement...
24/06/15	Jardinage/Déco' pots	Ma voix de star (suite)
01/07/15	Jardinage (suite)	Centre Aquatique
	Mercredi 01/07: accueil de 17h30 à 18h30 au Cap Blanc pour tous...!!!	

Inscription au Centre Social OBLIGATOIRE au plus tard le mardi avant 18h00

Le soir après la classe...de 15h45 à 18h30

1^{ère} heure gratuite au choix l'enfant peut accéder aux propositions suivantes :

- T.A.P (lundi, mardi, jeudi)
- Activités à cycle sur inscription pour les GS
- Accueil Multi Loisirs pour les TPS/PS/MS
- Accueil échelonné pour tous



A.L.A.E (tous les soirs de 16h45 à 18h30)

15h45

T.A.P. Programme des activités

Du 27 avril au 03 juillet 2015

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
GS *	Préparation d'un spectacle (danse et costumes)	Piscine avec l'école	Confection de portes-clefs- l'Art éphémère	Accueil Multi loisirs pour tous les groupes départ échelonné possible
GS *		Jeux de plein air	Théâtre	
TPS/PS/MS*	Accueil Multi loisirs			
TPS/PS/MS/ GS	Accueil loisirs avec possibilité de départ échelonné			

* Inscriptions et/ou coupons auprès de l'Animatrice jusqu'au vendredi 03 avril 2015

16h45

A.L.A.E. Programme des activités

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Loisirs créatifs			

Inscriptions auprès de l'Animatrice

18h30

Les mercredis loisirs avec le centre social Cap Blanc à partir de 11h30 et jusqu'à 18h30 pour les enfants de 3 à 11 ans,

Avec repas : Prise en charge des enfants des 11h30 à l'école, restauration à l'école des Frères Delmas.

Sans repas : Accueil entre 13h30 et 14h00 à l'école de la Fontaine (maternels) et à l'école des Frères Delmas (élémentaires).

Départ échelonné entre 17h30 et 18h30 à l'école de la Fontaine (maternels) et à l'école des Frères Delmas (élémentaires)

PROGRAMME

Du 29 avril au 01 juillet 2015

Thème	Maternels	Élémentaires
	Faune et Flore	Infiniment grand
29/04/15	Journée scolaire	
06/05/15	Sortie à la Plantelière	Jeu de l'oie (6-8 ans) Quine du Printemps (8-11ans)
13/05/15	Empreintes d'argile	Création d'une mascotte géante
20/05/15	Centre Aquatique	Création d'une mascotte géante
27/05/15	Peinture avec les doigts	Grands jeux des géants
03/06/15	Visite et balade en calèche - Haras	Centre Aquatique
10/06/15	Jeux de Plein Air à Delmas	Spatio Bus (6-8 ans) Créa'Système solaire (8-11 ans)
17/06/15	Mobiles et papillons	Ma voix de star: enregistrement...
24/06/15	Jardinage/Déco' pots	Ma voix de star (suite)
01/07/15	Jardinage (suite)	Centre Aquatique
	Mercredi 01/07: accueil de 17h30 à 18h30 au Cap Blanc pour tous...!!!	

Inscription au Centre Social OBLIGATOIRE au plus tard le mardi avant 18h00

• Référente école : 06 72 88 92 26

• Responsable Accueils Loisirs Centre Social :
06 76 48 76 59

CENTRE SOCIAL CAP BLANC

77 Bis bvd Jean Jaurès 15000 AURILLAC
Accueil/Secretariat : 04 71 45 48 60
Ouverture : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Fermé le jeudi matin

Direction éducation / ville d'Aurillac

Centre Pierre Mendès France
37 rue des Carmes - 15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 45 47 06
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Extrait du règlement intérieur

Accueils loisirs de la ville d'Aurillac

« L'arrivée de l'enfant sur le site d'accueil fait l'objet d'un pointage systématique par l'animateur. C'est au moment de cette prise en charge que débute la responsabilité de la ville d'AURILLAC. »

BLOC-NOTES :

Soirée « Jazz y Tapas », Concert en plein air,
le vendredi 29 Mai 2015 à 19h00 à Cap Cœur de Ville
organisé par le Centre Social Municipal du Cap Blanc
dans le cadre du Printemps des Générations

Renseignements au 04.71.45.58.40



• Référente école : 06 72 88 92 26

• Responsable Accueils Loisirs Centre Social :
06 76 48 76 59

CENTRE SOCIAL CAP BLANC

77 Bis bvd Jean Jaurès 15000 AURILLAC
Accueil/Secretariat : 04 71 45 48 60
Ouverture : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Fermé le jeudi matin

Direction éducation / ville d'Aurillac

Centre Pierre Mendès France
37 rue des Carmes - 15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 45 47 06
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Extrait du règlement intérieur

Accueils loisirs de la ville d'Aurillac

« L'arrivée de l'enfant sur le site d'accueil fait l'objet d'un pointage systématique par l'animateur. C'est au moment de cette prise en charge que débute la responsabilité de la ville d'AURILLAC. »

BLOC-NOTES :

Soirée « Jazz y Tapas », Concert en plein air,
le vendredi 29 Mai 2015 à 19h00 à Cap Cœur de Ville
organisé par le Centre Social Municipal du Cap Blanc
dans le cadre du Printemps des Générations

Renseignements au 04.71.45.58.40



Ecole du Palais

Du 27 avril au 03 juillet 2015



Programme des loisirs enfants
après la classe et les mercredis



Ecole Jean-Baptiste Rames

MATERNELLE et CP

Du 27 avril au 03 juillet 2015



Programme des loisirs enfants
après la classe et les mercredis

Le soir après la classe...de 15h45 à 18h30

1^{ère} heure gratuite de 15h45 à 16h45 :

T.A.P. (lundi, mardi et jeudi)

- Ateliers à cycle sur inscription
- Etude surveillée pour les CM1 et CM2 sur inscription
- Accueil Multi-Loisirs en accès libre avec départ échelonné



A.L.A.E. de 16h45 à 18h30 - Coût selon Quotient Familial

- Activités spécifiques sur inscription
- Accueil Multi-Loisirs en accès libre avec départ échelonné

15h45

T.A.P. Programme des activités

Du 27 avril au 03 juillet 2015

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CE1	Medley chansons	Sculpture Modelage	Expression théâtrale	Accueil Multi Loisirs pour tous les groupes
CE2 / CM		Kim Ball		
Accueil Multi-Loisirs	Chacun décide ce qu'il va faire chaque soir, en fonction du rythme de sa journée et de ses envies.			

Inscription du lundi 30 mars au vendredi 24 avril au 04 71 45 48 60 ou sur place au Centre Social Cap Blanc

16h45

A.L.A.E. Programme des activités

Du 27 avril au 19 juin 2015

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Créations de cerfs volants	Équitation	Football	Art de la calligraphie

Inscriptions du lundi 30 mars au vendredi 24 avril au 04 71 45 48 60 ou sur place au Centre Social Cap Blanc

18h30

Les mercredis loisirs avec le centre social Cap Blanc à partir de 11h30 et jusqu'à 18h30 pour les enfants de 3 à 11 ans,

Avec repas : Prise en charge des enfants dès 11h30 à l'école, restauration à l'école des Frères Delmas.

Sans repas : Accueil entre 13h30 et 14h00 à l'école de la Fontaine (TPS à GS) et à l'école des Frères Delmas (CP à CM2). Départ échelonné entre 17h30 et 18h30.

PROGRAMME

Du 29 avril au 01 juillet 2015

Thème	Maternels	Élémentaires
	Faune et Flore	Infiniment grand
29/04/15	Journée scolaire	
06/05/15	Sortie à la Plantelière	Jeu de l'oie (6-8 ans) Quine du Printemps (8-11ans)
13/05/15	Empreintes d'argile	Création d'une mascotte géante
20/05/15	Centre Aquatique	Création d'une mascotte géante
27/05/15	Peinture avec les doigts	Grands jeux des géants
03/06/15	Visite et balade en calèche - Haras	Centre Aquatique
10/06/15	Jeux de Plein Air à Delmas	Spatio Bus (6-8 ans) Créa'Système solaire (8-11 ans)
17/06/15	Mobiles et papillons	Ma voix de star: enregistrement...
24/06/15	Jardinage/Déco' pots	Ma voix de star (suite)
01/07/15	Jardinage (suite)	Centre Aquatique
	Mercredi 01/07: accueil de 17h30 à 18h30 au Cap Blanc pour tous...!!!	

Inscription au Centre Social OBLIGATOIRE au plus tard le mardi avant 18h00

Le soir après la classe...de 15h45 à 18h30

1^{ère} heure gratuite au choix l'enfant peut accéder aux propositions suivantes :

- T.A.P (lundi, mardi, jeudi)
- Activités à cycle sur inscription pour les GS et CP
- Accueil Multi Loisirs pour les TPS/PS/MS
- Accueil échelonné pour tous



A.L.A.E (tous les soirs de 16h45 à 18h30)

15h45

T.A.P. Programme des activités

Du 27 avril au 03 juillet 2015

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CP*	Loisirs créatifs	jardinage	Jeux collectifs	Accueil Multi-loisirs pour tous les groupes départ échelonné possible
CP*	Acrosport	Atelier récup/Expériences scientifiques		
GS*	Activités manuelles création pour les fêtes	Chant	Jeux de raquettes	
TPS/PS/MS *	Accueil Multi-loisirs : multi-jeux/création pour les fêtes/jeux extérieurs/jeux dansés/modeling/déco			
TPS/PS/MS/ GS/CP	Accueils loisirs avec possibilité de départ échelonné			

* Inscriptions : le jeudi 9 avril 2015 de 8h15 à 9h(salle de motricité) puis par téléphone au 06 72 88 92 26 le 10 avril.

16h45

A.L.A.E. Programme des activités

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	Musique-chant -rythme pour CP/GS		

Inscriptions auprès des Animatrices

18h30

Les mercredis loisirs avec le centre social Cap Blanc à partir de 11h30 et jusqu'à 18h30 pour les enfants de 3 à 11 ans,

Avec repas : Prise en charge des enfants des 11h30 à l'école, restauration à l'école des Frères Delmas.

Sans repas : Accueil entre 13h30 et 14h00 à l'école de la Fontaine (maternels) et à l'école des Frères Delmas (élémentaires).

Départ échelonné entre 17h30 et 18h30 à l'école de la Fontaine (maternels) et à l'école des Frères Delmas (élémentaires)

PROGRAMME

Du 29 avril au 01 juillet 2015

Thème	Maternels	Élémentaires
	Faune et Flore	Infiniment grand
29/04/15	Journée scolaire	
06/05/15	Sortie à la Plantelière	Jeu de l'oie (6-8 ans) Quine du Printemps (8-11ans)
13/05/15	Empreintes d'argile	Création d'une mascotte géante
20/05/15	Centre Aquatique	Création d'une mascotte géante
27/05/15	Peinture avec les doigts	Grands jeux des géants
03/06/15	Visite et balade en calèche - Haras	Centre Aquatique
10/06/15	Jeux de Plein Air à Delmas	Spatio Bus (6-8 ans) Créa'Système solaire (8-11 ans)
17/06/15	Mobiles et papillons	Ma voix de star: enregistrement...
24/06/15	Jardinage/Déco' pots	Ma voix de star (suite)
01/07/15	Jardinage (suite)	Centre Aquatique
	Mercredi 01/07: accueil de 17h30 à 18h30 au Cap Blanc pour tous...!!!	

Inscription au Centre Social OBLIGATOIRE au plus tard le mardi avant 18h00

• Référente école : 06 74 89 09 94

• Responsable Accueils Loisirs Centre Social :
06 76 48 76 59

CENTRE SOCIAL CAP BLANC

77 Bis bvd Jean Jaurès 15000 AURILLAC
Accueil/Secretariat : 04 71 45 48 60
Ouverture : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Fermé le jeudi matin

Direction éducation / ville d'Aurillac

Centre Pierre Mendès France
37 rue des Carmes - 15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 45 47 06
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Extrait du règlement intérieur Accueils loisirs de la ville d'Aurillac

« L'arrivée de l'enfant sur le site d'accueil fait l'objet d'un pointage systématique par l'animateur. C'est au moment de cette prise en charge que débute la responsabilité de la ville d'AURILLAC. »

BLOC-NOTES :

Soirée « Jazz y Tapas », Concert en plein air,
le vendredi 29 Mai 2015 à 19h00 à Cap Cœur de Ville
organisé par le Centre Social Municipal du Cap Blanc
dans le cadre du Printemps des Générations

Renseignements au 04.71.45.58.40



Les Mercredis Loisirs du Centre Social ALC

à partir de 11h30 et jusqu'à 18h30 pour les enfants de 3 à 11 ans :
Avec repas : Prise en charge des enfants dès 11h30 à l'école, restauration au Centre social à Hélitias.
Sans repas : Accueil entre 13h30 et 14h00 au Centre Social à Hélitias.
• Départ échelonné entre 17h30 et 18h30

INSCRIPTION AU CENTRE SOCIAL OBLIGATOIRE
au plus tard le mardi avant 18h00

Programme loisirs du 6 mai au 01 juillet 2015

	Les petites canailles	Les chenapans
Thème	Le monde des Petites bêtes	Mets des baskets et prend ton survêt'
06/05/15	Le monde des petites Bêtes	Fabrication de balle de jonglage
13/05/15	Léon le Bourdon et Mireille l'Abeille	Piscine*
20/05/15	Camille la Chenille et Simon le papillon	6-7 Visite au clos des Alouettes Fabrication de Comettes
27/05/15	Piscine *	Sortie à la Ponétie : jeux plein air
03/06/15	Sortie Mandailles « Drôles de petites Bêtes »	Apprendre à jongler et fabrication de boomerang
10/06/15	Adèle la Sauterelle	Piscine *
17/06/15	Marie la Fourmie Cinéma « Fourmiz »	Sortie à Renac prendre les affaires de sport
24/06/15	Loulou le Pou et Luce la Puce	Grand jeu au parc Hélitias
01/07/15	Sortie ferme de Omps Prendre son pique nique départ 12h	Sortie à St Mamet Prendre son pique nique départ 12h



Ecole Jean-Baptiste Veyre

MATERNELLE

Du 27 avril au 03 juillet 2015



Programme des loisirs enfants
après la classe et les mercredis



Ecole des Alouettes

Du lundi 27 avril au 3 juillet
2015



Centre Social ALC : 04 71 62 70 05
centresocialalc@yahoo.fr
Référente école : 06 74 89 09 32

Programme des loisirs enfants
après la classe et les mercredis

Le soir après la classe...de 15h45 à 18h30

- 1^{ère} heure gratuite au choix l'enfant peut accéder aux propositions suivantes :**
- T.A.P (lundi, mardi, jeudi)
 - Activités à cycle sur inscription pour les GS et CP
 - Accueil Multi Loisirs pour les TPS/PS/MS
 - Accueil échelonné pour tous



A.L.A.E (tous les soirs de 16h45 à 18h30)

15h45

T.A.P. Programme des activités

Du 27 avril au 03 juillet 2015

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
GS *	Perles et Scoubidou	Jeux collectifs de plein air	Jardin et Petites Bêtes	Accueil Multi loisirs pour tous les groupes départ échelonné possible
GS *	Percussion			
TPS/PS/MS*	Accueil Multi loisirs			
TPS/PS/MS/GS	Accueil loisirs avec possibilité de départ échelonné			

* Inscriptions et/ou coupons auprès de l'Animatrice jusqu'au vendredi 03 avril 2015

16h45

A.L.A.E. Programme des activités

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	1,2,3 Comptines		

Inscriptions auprès de l'Animatrice

18h30

Les mercredis loisirs avec le centre social Cap Blanc

à partir de 11h30 et jusqu'à 18h30 pour les enfants de 3 à 11 ans,

Avec repas : Prise en charge des enfants des 11h30 à l'école, restauration à l'école des Frères Delmas.

Sans repas : Accueil entre 13h30 et 14h00 à l'école de la Fontaine (maternels) et à l'école des Frères Delmas (élémentaires).

Départ échelonné entre 17h30 et 18h30 à l'école de la Fontaine (maternels) et à l'école des Frères Delmas (élémentaires)

PROGRAMME

Du 29 avril au 01 juillet 2015

	Maternels	Élémentaires
Thème	Faune et Flore	Infiniment grand
29/04/15	Journée scolaire	
06/05/15	Sortie à la Plantelière	Jeu de l'oie (6-8 ans) Quine du Printemps (8-11ans)
13/05/15	Empreintes d'argile	Création d'une mascotte géante
20/05/15	Centre Aquatique	Création d'une mascotte géante
27/05/15	Peinture avec les doigts	Grands jeux des géants
03/06/15	Visite et balade en calèche - Haras	Centre Aquatique
10/06/15	Jeux de Plein Air à Delmas	Spatio Bus (6-8 ans) Créa'Système solaire (8-11 ans)
17/06/15	Mobiles et papillons	Ma voix de star: enregistrement...
24/06/15	Jardinage/Déco' pots	Ma voix de star (suite)
01/07/15	Jardinage (suite)	Centre Aquatique
	Mercredi 01/07: accueil de 17h30 à 18h30 au Cap Blanc pour tous...!!!	

Inscription au Centre Social OBLIGATOIRE au plus tard le mardi avant 18h00

Le soir après la classe...de 15h45 à 18h30

1^{ère} heure gratuite de 15h45 à 16h45. Les enfants choisissent parmi les propositions suivantes :

Pour les enfants de Maternelle

- T.A.P (lundi, mardi, jeudi) pour les GS : Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi Loisirs pour les TPS/PS/MS
- Accueil échelonné pour tous

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi - Loisirs en accès libre avec départ échelonné

Pour les enfants de Primaire

1^{ère} heure : (T.A.P lundi, mardi et jeudi)

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi - Loisirs en accès libre avec départ échelonné
- Étude surveillée pour les CM1 et CM2

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi - Loisirs en accès libre avec départ échelonné

15h45

T.A.P. Programme des activités

Du 27 Avril au 03 juillet 2015

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
GS *	Bulles de savon et photos créations	Activités Manuelles diverses	Histoire et créations d'oiseaux	Accueil Multi-Loisirs pour tous les groupes départ échelonné possible
GS *	Lire et faire lire	Jeux d'adresses et jeux de sociétés	Expression Corporelle	
TPS/PS/MS *	Accueil Multi-Loisirs : goûter/coin calme/sorties/découverte école			
TPS/PS/MS/GS	Accueil loisirs avec possibilité de départ échelonné			

* Inscriptions auprès des Animateurs et pensez à remettre le coupon une fois complété.

16h45

A.L.A.E. Programme des activités

Inscription auprès des Animateurs

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
		Expressions plastiques	

18h30

15h45

T.A.P. Programme des activités

Du 27 Avril au 03 juillet 2015

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CP/C E1	Sensibilisation autour du gaspillage et recyclage avec le SMOCE	Initiation danse	Découverte de Google	Accueil Multi-Loisirs pour tous les groupes
	Mouvement photos	Jeux de lancer	Fresque	
CE2-	Kinball	Langue des signes	Ultimate	
CM1-CM2	Jeux coopératifs	A la découverte de l'astronomie	Strack-line	

Accueil multi -loisirs :Chacun décide ce qu'il va faire chaque soir, en fonction du rythme de sa journée et de ses envies.

Permanences d'inscription dans l'école le mardi 7 et jeudi 9 avril de 16h45 à 18h30 ou en téléphonant le jeudi 09 matin au 04 71 62 70 05.

Petit rappel , avec l'accord des parents, les enfants peuvent s'inscrire seuls,

16h45

A.L.A.E. Programme des activités

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Kirigami (Découpage papier)	Masques	Art plastiques Foot aux Alouettes	Jeux au Parc Hélicas

Inscription auprès des animateurs à partir du mardi 7 avril à 16h45

18h30

Les Mercredis Loisirs du Centre Social ALC

à partir de 11h30 et jusqu'à 18h30 pour les enfants de 3 à 11 ans :
Avec repas : Prise en charge des enfants dès 11h30 à l'école, restauration au Centre social à Hélitias.
Sans repas : Accueil entre 13h30 et 14h00 au Centre Social à Hélitias.
 * Départ échelonné entre 17h30 et 18h30

INSCRIPTION AU CENTRE SOCIAL OBLIGATOIRE
 au plus tard le mardi avant 18h00

Programme loisirs du 06 mai au 01 juillet 2015

	Les petites canailles	Les chenapans
Thème	Le monde des Petites bêtes	Mets des baskets et prend ton survêt'
06/05/15	Le monde des petites Bêtes	Fabrication de balle de jonglage
13/05/15	Léon le Bourdon et Mireille l'Abeille	Piscine*
20/05/15	Camille la Chenille et Simon le papillon	6-7 Visite au clos des Alouettes Fabrication de Comettes
27/05/15	Piscine *	Sortie à la Ponétie : jeux plein air
03/06/15	Sortie Mandailles « Drôles de petites Bêtes »	Apprendre à jongler et fabrication de boomerang
10/06/15	Adèle la Sauterelle	Piscine *
17/06/15	Marie la Fourmie Cinéma « Fourmiz »	Sortie à Renac prendre les affaires de sport
24/06/15	Loulou le Pou et Luce la Puce	Grand jeu au parc Hélitias
01/07/15	Sortie ferme de Omps Prendre son pique nique départ 12h	Sortie à St Mamet Prendre son pique nique départ 12h



Ecole de Belbex
 Du lundi 27 avril au 3 juillet 2015



Centre Social ALC : 04 71 62 70 05
 centressocialalc@yahoo.fr
 Référente école : 06 74 89 09 50

Programme des loisirs enfants
 après la classe et les mercredis

Les Mercredis Loisirs du Centre Social ALC

à partir de 11h30 et jusqu'à 18h30 pour les enfants de 3 à 11 ans :
Avec repas : Prise en charge des enfants dès 11h30 à l'école, restauration au Centre social à Hélitias.
Sans repas : Accueil entre 13h30 et 14h00 au Centre Social à Hélitias.
 * Départ échelonné entre 17h30 et 18h30

INSCRIPTION AU CENTRE SOCIAL OBLIGATOIRE
 au plus tard le mardi avant 18h00

Programme loisirs du 06 mai au 01 juillet 2015

	Les petites canailles	Les chenapans
Thème	Le monde des Petites bêtes	Mets des baskets et prend ton survêt'
06/05/15	Le monde des petites Bêtes	Fabrication de balle de jonglage
13/05/15	Léon le Bourdon et Mireille l'Abeille	Piscine*
20/05/15	Camille la Chenille et Simon le papillon	6-7 Visite au clos des Alouettes Fabrication de Comettes
27/05/15	Piscine *	Sortie à la Ponétie : jeux plein air
03/06/15	Sortie Mandailles « Drôles de petites Bêtes »	Apprendre à jongler et fabrication de boomerang
10/06/15	Adèle la Sauterelle	Piscine *
17/06/15	Marie la Fourmie Cinéma « Fourmiz »	Sortie à Renac prendre les affaires de sport
24/06/15	Loulou le Pou et Luce la Puce	Grand jeu au parc Hélitias
01/07/15	Sortie ferme de Omps Prendre son pique nique départ 12h	Sortie à St Mamet Prendre son pique nique départ 12h



Ecole Paul Doumer
 Du lundi 27 avril au 03 juillet 2015



Centre Social ALC : 04 71 62 70 05
 centressocialalc@yahoo.fr
 Référente école : 06 74 89 09 32

Programme des loisirs enfants
 après la classe et les mercredis

Le soir après la classe...de 15h45 à 18h30

1^{ère} heure gratuite de 15h45 à 16h45. Les enfants choisissent parmi les propositions suivantes :

Pour les enfants de Maternelle

- T.A.P (lundi, mardi, jeudi) pour les GS : Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi Loisirs pour les TPS/PS/MS
- Accueil échelonné pour tous

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné

Pour les enfants de Primaire

1^{ère} heure : (T.A.P lundi, mardi et jeudi)

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné
- Étude surveillée pour les CM1 et CM2

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné

15h45				
T.A.P. Programme des activités Du 27 avril au 03 juillet 2015				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
GS/MS*	Piscine avec l'école	Jouons avec l'eau : parcours découverte	Loisirs créatifs	Accueil Multi-Loisirs pour tous les groupes départ échelonné possible
GS/MS*	Peinture sur Galets-coquillage	Réalisation de marque-page et petits tableaux	Jeux de ballons : parcours , découverte	
TPS/PS/MS *	Accueil Multi-Loisirs : Goûter/coin calme			
TPS/PS/MS/GS	Accueil loisirs avec possibilité de départ échelonné			

* Inscriptions auprès des ATSEMS-Animateurs et référent : 06 74 89 09 50

16h45				
A.L.A.E. Programme des activités				
Pas d'activité spécifique proposée sur cette période.				
18h30				

15h45				
T.A.P. Programme des activités Du 27 avril au 03 juillet 2015				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CP-CE1	CP/CE1 sortie piscine , pas de TAP	Arts plastique	Jeux de balle	Accueil Multi-Loisirs pour tous les groupes
Tous		Jeux d'expression	Atelier dessin	
CE2-CM1-CM2 CLIS	Zumba	Thèque	Badminton	
Accueil multi -loisirs :Chacun décide ce qu'il va faire chaque soir, en fonction du rythme de sa journée et de ses envies.				

Permanences d'inscription dans l'école le mardi 7 et jeudi 9 avril de 16h45 à 18h30 ou en téléphonant le jeudi 09 avril matin au 04 71 62 70 05.

Petit rappel , avec l'accord des parents, les enfants peuvent s'inscrire seuls,

16h45				
A.L.A.E. Programme des activités				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	Géométrie en folie	A la découverte des parcs de jeux	Fabrication de nichoirs en bois Foot aux Alouettes	Jeux au parc Hélicas
Inscription auprès des animateurs à partir du mardi 07 avril à 16h45,				
18h30				

Le soir après la classe...de 15h45 à 18h30

1^{ère} heure gratuite de 15h45 à 16h45. Les enfants choisissent parmi les propositions suivantes :

Pour les enfants de Maternelle

- T.A.P (lundi, mardi, jeudi) pour les GS : Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi Loisirs pour les TPS/PS/MS
- Accueil échelonné pour tous

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné

Pour les enfants de Primaire

1^{ère} heure : (T.A.P lundi, mardi et jeudi)

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné
- Étude surveillée pour les CM1 et CM2

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné

15h45				
T.A.P. Programme des activités Du 27 avril au 03 juillet 2015				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
GS *	Danse orientale	Jeux d'adresses et jeux de sociétés	Modelage	Accueil Multi-Loisirs pour tous les groupes départ échelonné possible
GS *	Fresque : la campagne(thème : les différences)	Fresque : la ville(thème :les différences)	La voix dans tous ses états	
TPS/PS/MS *	Accueil Multi-Loisirs : Goûter/coin calme			
TPS/PS/MS/GS	Accueil loisirs avec possibilité de départ échelonné			

* Inscriptions auprès des Animateurs et pensez à remettre le coupon une fois complété

16h45				
A.L.A.E. Programme des activités				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Pas d'activité spécifique proposée sur cette période				
18h30				

15h45				
T.A.P. Programme des activités Du 27 avril au 03 juillet 2015				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CP-CE1	Expression théâtrale	Danses du monde	Badminton	Accueil Multi-Loisirs pour tous les groupes
TOUS	Bien être	Poterie	Quilling : Activité manuelle	
CE2-CM1-CM2	Atelier créatif autour de la mer	Jeux sportifs	Découverte musicale	
Accueil multi -loisirs :Chacun décide ce qu'il va faire chaque soir, en fonction du rythme de sa journée et de ses envies.				

Permanences d'inscription dans l'école le mardi 7 et jeudi 9 avril de 16h 45 à 18h30 ou en téléphonant le jeudi 9 matin au 04 71 62 70 05. Petit rappel , avec l'accord des parents, les enfants peuvent s'inscrire seuls,

16h45				
A.L.A.E. Programme des activités				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	Atelier gourmand	Le chemin de la santé avec une animatrice de A.N.P.A.A	Molky jeux extérieurs Foot aux Alouettes	Jeux au Parc Hélicas
Inscription auprès des animateurs à partir du mardi 07 avril à 16h45,				
18h30				

Les Mercredis Loisirs du Centre Social de Marmiers

à partir de 11h30 et jusqu'à 18h30 pour les enfants de 3 à 12 ans :
Avec repas : Prise en charge des enfants des 11h30 à l'école, restauration à l'école de Marmiers
Sans repas : Accueil entre 13h30 et 14h00 au Centre Social de Marmiers.
 • Départ échelonné entre 17h30 et 18h30

INSCRIPTION AU CENTRE SOCIAL OBLIGATOIRE
 au plus tard le mardi avant 18h00

	3 / 4 ans	5 / 6 ans	6 / 8 ans	9 / 12 ans
Mercredi 29 Avril	École toute la journée			
Mercredi 6 Mai	Jeux de mîmes découverte des animaux	Tourbillon de peinture Activité	Rallye chocolat	Quine (printemps des générations)
Mercredi 13 Mai	Cycliste le tour de France	Cuisine ghoriba aux amandes	Parc Aquatique	
Mercredi 20 Mai	Jardinons ensemble	Couleurs de fleurs Activité	Moulin à vent Activité	Initiation pétanque
Mercredi 27 Mai	Lapins malins Activité	Parc Aquatique	Sortie City Stade	
Mercredi 3 juin	Smoothies Party !	Jeux coopératifs	La ronde des quartiers	Laser game (inscriptions places limitées)
Mercredi 10 juin	Jeux collectifs	Grand jeu jeu de la valise	Parc Aquatique	
Mercredi 17 juin	Sortie à la ferme de Daudé les animaux de la ferme		Grand jeu le petit Poucet	
Mercredi 24 Juin	Parcours d'adresse	Initiation pétanque	Sortie rando Gorge de la Jordanne	



Ecole de Cantelombe

Période du 27 Avril au 3 Juillet 2015



Centre Social De Marmiers : 04 71 64 63 44
 Référente école : 06 72 88 92 32

Programme des loisirs enfants
 après la classe et les mercredis

Les Mercredis Loisirs du Centre Social de Marmiers

à partir de 11h30 et jusqu'à 18h30 pour les enfants de 3 à 12 ans :
Avec repas : Prise en charge des enfants des 11h30 à l'école, restauration à l'école de Marmiers
Sans repas : Accueil entre 13h30 et 14h00 au Centre Social de Marmiers.
 • Départ échelonné entre 17h30 et 18h30

INSCRIPTION AU CENTRE SOCIAL OBLIGATOIRE
 au plus tard le mardi avant 18h00

	3 / 4 ans	5 / 6 ans	6 / 8 ans	9 / 12 ans
Mercredi 29 Avril	École toute la journée			
Mercredi 6 Mai	Jeux de mîmes découverte des animaux	Tourbillon de peinture Activité	Rallye chocolat	Quine (printemps des générations)
Mercredi 13 Mai	Cycliste le tour de France	Cuisine ghoriba aux amandes	Parc Aquatique	
Mercredi 20 Mai	Jardinons ensemble	Couleurs de fleurs Activité	Moulin à vent Activité	Initiation pétanque
Mercredi 27 Mai	Lapins malins Activité	Parc Aquatique	Sortie City Stade	
Mercredi 3 juin	Smoothies Party !	Jeux coopératifs	La ronde des quartiers	Laser game (inscriptions places limitées)
Mercredi 10 juin	Jeux collectifs	Grand jeu jeu de la valise	Parc Aquatique	
Mercredi 17 juin	Sortie à la ferme de Daudé les animaux de la ferme		Grand jeu le petit Poucet	
Mercredi 24 Juin	Parcours d'adresse	Initiation pétanque	Sortie rando Gorge de la Jordanne	



Ecole de La Jordanne

Période du lundi 27 Avril au 3 juillet 2015



Centre Social De Marmiers : 04 71 64 63 44
 Référente école : 06 72 88 92 41

Programme des loisirs enfants
 après la classe et les mercredis

Le soir après la classe...de 15h45 à 18h30

1^{ère} heure gratuite de 15h45 à 16h45. Les enfants choisissent parmi les propositions suivantes :

Pour les enfants de Maternelle

- T.A.P (lundi, mardi, jeudi) pour les GS : Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi Loisirs pour les TPS/PS/MS
- Accueil échelonné pour tous

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné

Pour les enfants de Primaire

1^{ère} heure : (T.A.P lundi, mardi et jeudi)

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné
- Étude surveillée pour les CM1 et CM2

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné

T.A.P. Programme des activités
Du 27 Avril au 3 Juillet 2015

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
GS*	Jeux de cartes	Initiation croquet	Tennis/Pétanque	Accueil Multi-Loisirs pour tous les groupes départ échelonné possible
GS*	Jeux d'eau	Fabrication Bilboquet	Loisirs créatifs	
TPS/PS/MS*	Accueil Multi-Loisirs			
TPS/PS/MS/GS	Accueil loisirs avec possibilité de départ échelonné			

* Inscriptions auprès de l'ATSEM de la classe avec le coupon à remettre

T.A.P. Programme des activités
Du 27 Avril au 3 Juillet 2015

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CP CE1	Basket	Mangeoire à oiseau	Hérisson Book	Accueil Multi-Loisirs
CE2 CM	Tir à l'arc	Tournoi ping-pong	Tournoi Baby foot	
CP/CE1/ CE2/CM	Activité manuelle (recyclage)	Ultimate	Atelier chant	

Inscriptions auprès des animateurs durant les accueils du soir, du 30 Mars au 3 Avril 2015.
Garderie : 04 71 64 13 09

A.L.A.E. Programme des activités

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	Loisirs créatifs		

Inscriptions auprès des Animatrices

A.L.A.E. Programme des activités

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Les Différences (atelier)	Badminton	Football	Volley-ball

Inscriptions auprès des animateurs durant les accueils du soir, du 30 Mars au 3 Avril 2015.

Le soir après la classe...de 15h45 à 18h30

1^{ère} heure gratuite de 15h45 à 16h45. Les enfants choisissent parmi les propositions suivantes :

Pour les enfants de Maternelle

- T.A.P (lundi, mardi, jeudi) pour les GS : Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi Loisirs pour les TPS/PS/MS
- Accueil échelonné pour tous

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné

Pour les enfants de Primaire

1^{ère} heure : (T.A.P lundi, mardi et jeudi)

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné
- Étude surveillée pour les CM1 et CM2

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné

T.A.P. Programme des activités
Du 27 Avril au 3 Juillet 2015

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
GS*	La nature et les 5 sens			Accueil Multi-Loisirs pour tous les groupes départ échelonné possible
	L'OUÏE	L'odorat et le goût	La Vue	
GS*	Nouveaux jeux	Le toucher	Percussions	
TPS/PS/MS*	Accueil Multi-Loisirs:Chacun décide ce qu'il va faire en fonction du rythme de sa journée et de ses envies			
TPS/PS/MS/GS	Accueil loisirs avec possibilité de départ échelonné			

*Auprès des ATSEM ou du référent école.

Bulletin d'inscription à demander en cas de changement

T.A.P. Programme des activités
Du 27 Avril au 3 Juillet 2015

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CP CE1	Expériences Scientifiques	Atelier Tricotin	Sport co	Accueil Multi-Loisirs
CE2 CM	Mangeoire pour oiseau	Pétéka (Sport Brésilien)	Tir à l'Arc	

Inscriptions auprès des animateurs durant les accueils du soirs, du 30 Mars au 3 Avril 2015.
Garderie : 04 71 63 59 43

A.L.A.E. Programme des activités

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Pas d'activité spécifique proposée sur cette période			

A.L.A.E. Programme des activités

Lundi	Mardi	jeudi	vendredi
Les Différences (Atelier)	Badminton	Football	Volley-ball

Inscriptions auprès des animateurs durant les accueils du soir, du 30 Mars au 3 Avril 2015.

Les Mercredis Loisirs du Centre Social de Marmiers

à partir de 11h30 et jusqu'à 18h30 pour les enfants de 3 à 12 ans :
Avec repas : Prise en charge des enfants des 11h30 à l'école, restauration à l'école de Marmiers
Sans repas : Accueil entre 13h30 et 14h00 au Centre Social de Marmiers.
 • Départ échelonné entre 17h30 et 18h30
INSCRIPTION AU CENTRE SOCIAL OBLIGATOIRE
 au plus tard le mardi avant 18h00

	3 / 4 ans	5 / 6 ans	6 / 8 ans	9 / 12 ans
Mercredi 29 Avril	École toute la journée			
Mercredi 6 Mai	Jeux de mimes découverte des animaux	Tourbillon de peinture Activité	Rallye chocolat	Quine (printemps des générations)
Mercredi 13 Mai	Cycliste le tour de France	Cuisine ghoriba aux amandes	Parc Aquatique	
Mercredi 20 Mai	Jardinons ensemble	Couleurs de fleurs Activité	Moulin à vent Activité	Initiation pétanque
Mercredi 27 Mai	Lapins malins Activité	Parc Aquatique	Sortie City Stade	
Mercredi 3 juin	Smoothies Party !	Jeux coopératifs	La ronde des quartiers	Laser game (inscriptions places limitées)
Mercredi 10 juin	Jeux collectifs	Grand jeu jeu de la valise	Parc Aquatique	
Mercredi 17 juin	Sortie à la ferme de Daudé les animaux de la ferme		Grand jeu le petit Poucet	
Mercredi 24 Juin	Parcours d'adresse	Initiation pétanque	Sortie rando Gorge de la Jordanne	



Les Mercredis Loisirs du Centre Social de Marmiers

à partir de 11h30 et jusqu'à 18h30 pour les enfants de 3 à 12 ans :
Avec repas : Prise en charge des enfants des 11h30 à l'école, restauration à l'école de Marmiers
Sans repas : Accueil entre 13h30 et 14h00 au Centre Social de Marmiers.
 • Départ échelonné entre 17h30 et 18h30
INSCRIPTION AU CENTRE SOCIAL OBLIGATOIRE
 au plus tard le mardi avant 18h00

	3 / 4 ans	5 / 6 ans	6 / 8 ans	9 / 12 ans
Mercredi 29 Avril	École toute la journée			
Mercredi 6 Mai	Jeux de mimes découverte des animaux	Tourbillon de peinture Activité	Rallye chocolat	Quine (printemps des générations)
Mercredi 13 Mai	Cycliste le tour de France	Cuisine ghoriba aux amandes	Parc Aquatique	
Mercredi 20 Mai	Jardinons ensemble	Couleurs de fleurs Activité	Moulin à vent Activité	Initiation pétanque
Mercredi 27 Mai	Lapins malins Activité	Parc Aquatique	Sortie City Stade	
Mercredi 3 juin	Smoothies Party !	Jeux coopératifs	La ronde des quartiers	Laser game (inscriptions places limitées)
Mercredi 10 juin	Jeux collectifs	Grand jeu jeu de la valise	Parc Aquatique	
Mercredi 17 juin	Sortie à la ferme de Daudé les animaux de la ferme		Grand jeu le petit Poucet	
Mercredi 24 Juin	Parcours d'adresse	Initiation pétanque	Sortie rando Gorge de la Jordanne	



Ecole de Marmiers

Période du lundi 27 Avril au 3 juillet 2015



Centre Social De Marmiers : 04 71 64 63 44
 Référente école : 06 72 88 92 32

Programme des loisirs enfants
 après la classe et les mercredis



Ecole de Tivoli

Période du lundi 27 avril au 3 juillet 2015



Centre Social De Marmiers : 04 71 64 63 44
 Référente école : 06 72 88 92 41

Programme des loisirs enfants
 après la classe et les mercredis

Le soir après la classe...de 15h45 à 18h30

1^{ère} heure gratuite de 15h45 à 16h45. Les enfants choisissent parmi les propositions suivantes :

Pour les enfants de Maternelle

- T.A.P (lundi, mardi, jeudi) pour les GS : Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi Loisirs pour les TPS/PS/MS
- Accueil échelonné pour tous

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné

Pour les enfants de Primaire

1^{ère} heure : (T.A.P lundi, mardi et jeudi)

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné
- Étude surveillée pour les CM1 et CM2

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné

15h45				
T.A.P. Programme des activités				
Du 27 Avril au 3 Juillet 2015				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
GS*	Lire et faire lire	Regarde ça pousse !!!!	Cirque TAP 1 Regarde ça pousse TAP 2	Accueils Multi-Loisirs pour tous les groupes départ échelonné possible
TPS/PS/MS*	Accueil Multi-Loisirs			
TPS/PS/MS/GS	Accueil loisirs avec possibilité de départ échelonné			

* Inscriptions auprès de L'ATSEM de la classe avec le coupon à remettre

15h45				
T.A.P. Programme des activités				
Du 27 Avril au 3 Juillet 2015				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CP CE1	Atelier manuel (dessin à la bougie)	Réalisation d'un roman photos	Initiation Basket	Accueil Multi-Loisirs
CE2 CM CLIS	Initiation Pétanque	Tournoi Ping Pong	Dessin Limographie	

Inscriptions auprès des animateurs durant les accueils du soir, du 30 Mars au 3 Avril 2015.
Garderie : 04 71 63 41 61

16h45				
A.L.A.E. Programme des activités				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
			Musique	

Inscriptions auprès des Animatrices

16h45				
A.L.A.E. Programme des activités				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	Les Différences (Atelier)	Badminton	Football	Volley-ball

Inscriptions auprès des animateurs durant les accueils du soir, du 30 Mars au 3 Avril 2015.

18h30

18h30

Le soir après la classe...de 15h45 à 18h30

1^{ère} heure gratuite de 15h45 à 16h45. Les enfants choisissent parmi les propositions suivantes :

Pour les enfants de Maternelle

- T.A.P (lundi, mardi, jeudi) pour les GS : Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi Loisirs pour les TPS/PS/MS
- Accueil échelonné pour tous

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné

Pour les enfants de Primaire

1^{ère} heure : (T.A.P lundi, mardi et jeudi)

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné
- Étude surveillée pour les CM1 et CM2

A.L.A.E de 16h45 à 18h30 :

- Activités à cycle sur inscription
- Accueil Multi – Loisirs en accès libre avec départ échelonné

15h45				
T.A.P. Programme des activités				
du 27 Avril au 3 Juillet 2015.				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
GS*	Bricolage pour l'extérieur			Accueil Multi-Loisirs pour tous les groupes départ échelonné possible
	Fabrication d'un épouvantail	Fabrication d'un arbre du printemps	Fabrication d'un nichoir en bois	
GS*	Jeux d'équipe	Jeu du MOLKI	Musique	
TPS/PS/MS*	Accueil multi-Loisirs : Chacun décide ce qu'il va faire en fonction du rythme de sa journée et de ses envies			
TPS/PS/MS/GS	Accueil loisirs avec possibilité de départ échelonné			

* auprès des ATSEM ou du référent école
Bulletin d'inscription à demander en cas de changement

15h45				
T.A.P. Programme des activités				
du 27 Avril au 3 Juillet 2015.				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CP CE1	Perle Hama	Apprendre à dessiner	Jeux coopératifs	Accueil Multi-Loisirs
CE2 CM	Pétéka (jeu sportif brésilien)	Sport Co	Origami	

Inscriptions auprès des animateurs durant les accueils du soir, du 30 Mars au 3 Avril 2015
Garderie : 04 71 63 42 99

16h45				
A.L.A.E. Programme des activités				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	Pas d'activité spécifique proposée sur cette période			

16h45				
A.L.A.E. Programme des activités				
	Lundi	Mardi	jeudi	vendredi
	Les Différences (atelier)	Badminton	Football	Volley-ball

Inscriptions auprès des animateurs durant les accueils du soir, du 30 Mars au 3 Avril 2015

18h30

18h30

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

L'égalité des chances une volonté partagée

